

partie pour montrer le côté spirituel et charmant de cet homme distingué:

"Offrez au rédacteur de l'Union médicale du Canada, notre confrère en Commission scientifique,⁹ mes remerciements empressés pour l'envoi des six photographies. Mais que diable, où donc a-t-il pris mon portrait!

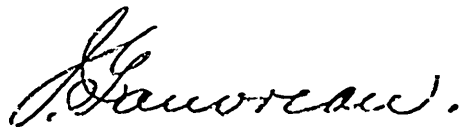
J'ai constaté que je ne faisais pas un beau garçon, constatation que j'avais déjà faite toute les fois que, passant devant mon miroir, je reux accorder les quelques poils qui restent encore sur mon vieux crâne, et qui ont toujours une grande tendance à se chauffer, les malheureux, malgré la ségesse que le temps aurait dû leur donner.

.....
L'avons-nous voté la prohibition à Québec! Mai, j'ai failli casser le crayon en faisant ma croix!".....
.....

Sur ce moi, je termine cette causerie déjà trop longue. Je ne veux pas anticiper sur l'éloge qu'on ne manquera pas de faire du Dr Catellier, selon la coutume, à la fin de l'année académique. Mais quand on aura fait ressortir comme il convient les qualités fondamentales de ce grand caractère: son esprit de foi, son humilité profonde et son généreux amour pour l'Université avec laquelle sa vie s'est identifiée. On comprendra peut-être mieux pourquoi son disciple se souvenant de lui, au bord de sa tombe, ne sait que commentier ce texte: "le bon docteur."

Paix à ses cendres.

A Madame Catellier, son épouse très distinguée, à ses trois enfants, à sa famille, à l'Université Laval de Québec, "l'Union médicale du Canada" offre l'expression de son respect et de sa profonde sympathie, auxquelles j'ajoute mes sympathies personnelle, très humbles et très sincères.



Montréal, 1er février 1918.

⁹ La Commission Scientifique qui déclare les tableaux d'enseignement antialcoolique des Cleres de St-Viateur conformes à la science, à l'enseignement universitaire mondial, à l'expérience, et en recommandant la vulgarisation dans tous les milieux.
(Docteurs Catellier, Lachapelle, Villeneuve, Dubé, LeSage, Gauthier).